# JEANNE D'ARC TERTIAIRE DE SAINT FRANÇOIS

# par C. BESSONNET-FAVRE MEMBRE DU TIERS-ORDRE

# OUVRAGE APPROUVÉ PAR MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE SAINT-DIÉ

VIVE LABEUR!

DIEU LE VEULT.



JEANNE D'ARC
TERTIAIRE DE SAINT FRANÇOIS

# ÉVÊCHÉ DE SAINT-DIÉ VOSGES

Saint-Dié, le 10 octobre 1896,

Tous les amis de Jeanne d'Arc, parmi lesquels nous avons toujours compté les Tertiaires de l'Ordre Séraphique, liront avec autant d'intérêt que d'édification la Vie de Jeanne d'Arc Tertiaire, écrite par l'une de ses sœurs en saint François.

Nous bénissons volontiers l'auteur et ses œuvres, en leur prédisant de nombreux lecteurs.

**†** Alphonse-Gabriel Évêque de Saint-Dié

### **AVERTISSEMENT**

## 21 Janvier 2019

Cet ouvrage, inconnu à ce jour, s'appuie sur les travaux de plusieurs auteurs notamment :

du R. P. Grèzes sur Jeanne d'Arc franciscaine,

mais surtout du R. P. de Barenton qui, sous le même titre, a des écrits complémentaires à celui du R. P. Grèzes <sup>1</sup>.

En particulier il raconte que sainte Colette rendait visite régulièrement aux parents de Jeanne, Tertiaires du Tiers-Ordre.

À la naissance de Jeanne, sainte Colette leur offrit l'anneau (que l'on dit donné par le Ciel) dont Jeanne hérita à sa majorité à douze ans.

Le R. P. de Barenton, renvoie au livre de Friard, « La vie des Saints » (1647). Dans une note il précise :

« Nous n'avons pu trouver cette « Vie des Saints » de Friard pour consulter le texte lui-même. Mais nous avons le témoignage de Mme Bessonnet-Favre dans son **bel ouvrage** « Jeanne d'Arc tertiaire de saint François ». Elle cite Friard d'après son édition de 1627 ; et, consultée par nous, elle a bien voulu nous confirmer qu'elle avait bien puisé ce témoignage dans la « Vie des saints » de Thomas Friard, édition de 1627, consultée par elle à Poitiers, à la « Vie de sainte Colette », au 6 mars ».

Cet ouvrage mérite une lecture attentive avec toutefois les remarques suivantes :

1° On n'a pas retrouvé le livre de Friard à la bibliothèque de Poitiers;

2° La Bibliothèque Nationale à : Friard, renvoie à Ribadéneyra (1527-1611). Nous n'avons pas pu trouver l'édition de 1627 sur La vie des Saints, n'ayant pu consulter qu'une édition revue par l'abbé Daras.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les brochures du R.P. Grèzes et du R.P. de Barenton ont été éditées sous le titre *Jeanne d'Arc franciscaine*.

3° Ce qui nous semble **le plus grave,** c'est de fixer le lieu de la « triple donation » à Chinon.

Mme Bessonnet-Favre n'a pas eu connaissance des travaux du-R. P. Ayroles (1828-1921), qu'elle ne cite pas dans sa bibliographie. Rappelons que le R. P. Ayroles a dirigé la commission de béatification de Jeanne et écrit la « somme » sur sainte Jeanne d'Arc <sup>1</sup>. Il précise que, lors de la visite de Jeanne à Chinon, le futur Charles VII refusa d'accéder à sa demande de donner le Royaume à N-S J-C.

C'est le R. P. Théotime de Saint-Just, qui nous en précisera la date : 21 juin 1429 à 16h. Or à cette date Jeanne était à Saint-Benoit-sur-Loire<sup>2</sup>.

Par contre, dans ce livre, on appréciera l'importance bien comprise de la triple donation et des leçons à en tirer. En ce sens l'ouvrage est très actuel, et avec les réserves bien assimilées, il mérite une lecture attentive.

On comprend pourquoi le R. P. de Barenton a parlé de *bel ouvrage*: c'est pour avoir démontré le rôle, joué par le Tiers-Ordre franciscain, et pour Jeanne d'Arc, et pour les évènements qu'elle a vécus. En ce sens ce livre est nouveau et éclaire un aspect méconnu des biographies de sainte Jeanne d'Arc. Nous laissons à de meilleurs spécialistes le soin d'approfondir le sujet de la thèse franciscaine.

http://www.stejeannedarc.net/livres/Ayroles\_I.pdf et suivants un tome sur L'Université de Paris au temps de Jeanne d'Arc et la cause de sa haine de la Libératrice,

http://www.a-c-r-f.com/documents/R\_P\_AYROLES-

Vraie\_Jeanne\_dArc.pdf

et un tome intitulé, Jeanne d'Arc sur les autels et la régénération de la France. http://www.a-c-r-f.com/documents/R\_P\_AYROLES\_Jeanne-d-Arc-sur-les-autels.pdf

Nouveau : R. P. J.-B.-J. Ayroles, Œuvres Complémentaires, **703 pages**, 35 € + port 8,80 €. Éditions GdG, 50 avenue des Caillols, 13012 Marseille.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> 5 tomes sur La Vraie Jeanne d'Art,

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Tout est expliqué dans le livre, *La vraie Mission de sainte Jeanne d'Arc* de L-H & M-C Remy (2012), et *Dossier sur la triple donation* de L-H Remy (2017).

Enfin et surtout, ce message de la triple donation est rejoint par la prophétie de Pie XII <sup>1</sup> du 25 juin 1956 :

« S'il arrive que souffle au dehors le vent mauvais, si le mensonge, la cupidité, l'incompréhension trament le mal, s'il vous semble même devenir victimes à votre tour, regardez vos héros réhabilités, vos cathédrales re-construites et vous vous convaincrez une fois de plus que toujours la dernière victoire est celle de la foi, de la sainte foi que rien ne peut abattre et dont l'Église catholique est l'unique dépositaire.

(...) Et s'il peut sembler un moment que triomphent l'iniquité, le mensonge et la corruption, il vous suffira de faire silence quelques instants et de lever les yeux au ciel pour imaginer les légions de Jeanne d'Arc qui reviennent, bannières déployées, pour sauver la patrie et sauver la foi ». N'est-ce pas d'une brûlante actualité?

En écrivant en 1956 : sauver la foi, Pie XII avait vu que les ennemis de l'Église s'apprêtaient à l'investir pour la démolir en changeant les rituels de tous les sacrements (en particulier le rituel du sacre des évêques dont dérivent beaucoup d'autres), verrouillant définitivement le rituel catholique parce qu'il savait qu'un jour, il faudrait avoir la Foi de Jeanne, le catéchisme de Jeanne, la messe de Jeanne, les sacrements du temps de Jeanne.

Il faut croire et faire ce qui a toujours été cru et fait. Le passé ne pose aucun problème, seules les nouveautés en posent.

4° Précisons que La Vérité sur Jeanne d'Arc, ses ennemis, ses auxiliaires, sa mission, signé sous le pseudonyme de Francis André, livreroman franchement mauvais, n'est pas de Mme Bessonnet-Favre, comme Internet veut le faire croire. Une étude attentive de ce second livre, tout imprégné d'un grave « ésotérisme » et qui relance la théorie dénoncée et réfutée par Lecoy de la Marche sur de La Dame des Armoises², démontre que l'auteur ne peut-être, en aucun cas, M<sup>me</sup> Bessonnet-Favre.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> http://www.a-c-r-f.com/documents/Pie-XII\_Legions-de-Jeanne-d-Arc.pdf

 $<sup>^2\</sup> http://www.a-c-r-f.com/documents/LECOY-de-la-Marche_Jeanne-des-Armoises.pdf$ 

- 5° On ne partagera pas son enthousiasme sur Siméon Luce, se reportant aux vives critiques du R. P. Ayroles (66 pages) sur ce personnage (tome II, de *La vraie Jeanne d'Are*, p. 409-477).
- 6° De même, après avoir lu, là encore le R. P. Ayroles, on sera très réservé sur Henry Martin.

#### INTRODUCTION

ÉTAT DE LA FRANCE À LA FIN DU XIVE SIÈCLE. – RÔLE DU TIERS-ORDRE DANS CETTE ANARCHIE. – JEANNE D'ARC EST MUNIE DES SIGNES DE RALLIEMENT DES TERTIAIRES DE SAINT FRANÇOIS.

Il y a, dans l'histoire, de terribles moments de troubles et d'angoisses où les prophéties du Christ, relatives à la fin des temps, semblent sur le point de se réaliser.

La seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle fut une de ces époques sinistres, et l'aurore du XV<sup>e</sup> n'éclaira que des ruines.

L'épouvantable peste noire de 1348, enlevant plus d'un tiers des populations de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la France, avait produit, dans la société de l'Europe occidentale, un tel bouleversement que la vieille terre féodale en était ébranlée jusque dans ses dernières assises.

Hommes et troupeaux ayant été décimés par les épidémies, les plus riches propriétaires, à la suite de la perte presque complète du cheptel constituant leur principale fortune, sentirent l'étreinte de la misère.

Afin de faire face aux exigences et aux charges de leur situation, que ne couvraient plus désormais les revenus de leurs domaines, les abbés des monastères, comme les Seigneurs féodaux, s'efforcèrent de tirer parti de leurs propriétés foncières en reconstituant sur d'autres bases leur exploitation agricole. Le procédé moderne de la location des terres fut mis en vigueur.

En beaucoup de provinces, l'industrie fut substituée à l'agriculture. Afin de diminuer les frais de main-d'œuvre, les fermiers remplacèrent la production des céréales par l'élevage des bêtes à laine; un pâtre suffit où jadis des centaines de travailleurs étaient indispensables.

La surproduction des laines fit baisser les prix des matières premières du drap, une des principales industries du temps.

La transformation des usages favorisa donc les spéculations des trafiquants ; mais elle jeta dans la détresse les travailleurs ruraux.

Ces hommes, que les liens de vasselage ou de glèbe attachaient au sol d'une façon permanente en leur assurant un refuge et du pain, se trouvèrent brusquement sans asile et sans occupation.

N'appartenant plus désormais à aucune caste sociale, ces déclassés furent obligés, pour ne pas mourir de faim, de mendier çà et là ou de se faire routiers.

La misère développa très vite tous les mauvais instincts que la discipline familiale et religieuse des glèbes amodiait 1 ou domptait.

Les *Grandes Compagnies* se formèrent, se mettant à la solde de qui voulait les prendre.

Sans foyer, sans patrie, ces hommes avaient tout à gagner et rien à perdre dans les bouleversements et désordres. Ils dévastèrent villes, châteaux et monastères, « robbant le bien d'autrui, brûlant les moustiers et laissant les gens tout meurtris ou occis »<sup>2</sup>.

Aidé par l'énergie intelligente et la bravoure de Duguesclin, Charles V tenta, à diverses reprises, de débarrasser son royaume de ce fléau. Il ne le put qu'en faisant dévier le courant dévastateur.

Le flux emporta routiers et malandrins vers la Gascogne et la Navarre ; le reflux ramena malandrins et routiers dans les riches plaines de Flandre où le vin était bon et les plaisirs nombreux. Occuper ces routiers, pour ou contre la France, fut une des grandes raisons de la guerre de cent ans.

Que faire en vérité de ces hommes de sang qui ne redoutaient que la paix ? Les détruire était difficile ; les reclasser paraissait impossible.

Pour éviter personnellement leurs ravages, les puissants de la terre, rois, ducs ou seigneurs, les employèrent, moyennant finances, à piller, à combattre, à mettre à mal leurs rivaux, leurs adversaires ou leurs voisins. Qui avait plus d'argent avait plus d'hommes, et, partant, conquérait ou perdait des royaumes, des provinces, des cités.

Charles V mort, les princes, pendant la minorité, puis la folie de Charles VI, se servirent de ces guerriers toujours prêts à mettre momentanément leur épée au service du plus offrant.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> On considère comme à la glèbe toute population attachée de façon fixe, sous l'autorité immédiate du possesseur, à un domaine qu'elle met en valeur au profit du propriétaire qui, en échange, doit, à cette population, aide, protection, asile et subsistance assurée.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Monstrelet.

Chaque parti eut ses mercenaires, et, pour subvenir à leur solde, leva taxes sur taxes, dîmes sur dîmes, impôts sur impôts.

Maillotins, Marmousets, Cabochiens, Bourguignons et Armagnacs contribuèrent ainsi successivement à couvrir la France de ruines, à la grande joie et pour le profit le plus immédiat des Anglais.

Ces fléaux, résultant de la révolution sociale causée par la terrible peste de 1348, très désastreux pour les peuples, ne le furent pas moins pour l'Église.

Comme les princes, les prélats prirent des mercenaires à leur solde. Les dissensions religieuses firent couler des flots de sang.

L'Église fut troublée par une longue et vive querelle. L'abomination de la désolation régna dans le lieu saint. Deux Papes se disputèrent le gouvernail de la barque de Pierre, violemment secouée déjà par les orages que Wickleff, en Angleterre, et Jean Huss, en Bohême, avaient déchaînés.

Battue aussi par les flots menaçants des hordes musulmanes, la Barque mystique du Pêcheur d'âmes semblait absolument désemparée.

Les Turcs étaient aux portes de Constantinople. La défaite de Nicopolis avait démontré l'impuissance de la Chevalerie chrétienne contre eux.

Épuisée par une guerre séculaire, énervée par les luttes intestines des partis qui se disputaient le pouvoir d'un roi fou, la France n'était plus en état de produire un Charles Martel, comme elle l'avait fait au VIII<sup>e</sup> siècle, pour barrer le chemin aux sectaires de Mahomet.

L'épée de DIEU semblait brisée; le bon Sergent du Christ était en proie à la démence; les Français, dans les Danses macabres, piétinaient en riant les cadavres de leurs frères; ils ne se dressaient plus, fiers et braves, pour accomplir une fois encore leur séculaire et glorieuse mission.

Le désarroi était universel, et les liens de la patrie politique étaient partout détruits ; la foi religieuse était en tous lieux vacillante ; elle semblait prête à s'évanouir.

Le peuple, dans l'inertie et la stupeur, regardait, sous les foudres ecclésiastiques qui se croisaient en vain, tourbillonner l'orgie insolente des puissants.

Dans ces temps de perturbation profonde, la dévotion et la magie se conciliaient sans peine ; on devient aisément crédule, lorsqu'on cesse d'être croyant.

Tout était-il donc perdu ? Non! C'était la fin d'un monde, mais la fin du monde est encore loin! DIEU veille, et tandis que les puissants préparent partout la ruine, les humbles, secrètement, combinent et appellent par leurs œuvres, leurs vœux et leurs prières, la délivrance et le salut.

Au moment de la peste noire, une des premières causes de cette révolution sociale, les Frères des Ordres Mendiants, chez lesquels s'était réfugié jadis tout ce qu'il y avait de foi et de charité dans l'Église<sup>1</sup>, firent généreusement leur devoir, administrant les sacrements et apportant leurs consolations aux mourants que les curés épouvantés avaient abandonnés.

Lorsque la peste eut cessé ses ravages, la paix ne se rétablit néanmoins ni dans le Royaume, ni dans l'Église. Les hommes devenant chaque jour, plus cupides, plus débauchés, plus méchants, les disciples de saint François résolurent de tenter en France ce qu'avait fait en Italie, au XII<sup>e</sup> siècle, leur Sépharique Fondateur, endiguant le torrent déchainé des passions, idéalisant la pauvreté et les souffrances, pénétrant de l'esprit chrétien les corporations de son temps.

Par son Tiers-Ordre, saint François avait réalisé la communauté rêvée par les Pauvres ; il avait réussi à établir, entre les fidèles du Christ, l'égalité réclamée par les Pastoureaux, la Fraternité prônée par les Vaudois. Il avait apaisé les factions et les rixes, interrompu les guerres civiles, fait renaître la prospérité et provoqué la culture du *Beau*, l'amour du *Bien*. De plus, il avait compris qu'il fallait trouver une voie pour les ardents amateurs d'aventures, et il avait ouvert la route d'Asie et la route d'Afrique devant ses disciples et ses Religieux.

François d'Assise avait été un homme providentiel ; son œuvre avait eu, comme elle peut l'avoir encore, une portée sociale et universelle dont on n'a point signalé assez l'importance.

En particulier, on n'a pas assez remarqué qu'en cette triste fin du XIV<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'en la sombre aurore du XV<sup>e</sup>, les Tertiaires franciscains devinrent légion. Rois, princes, guerriers, cardinaux, furent patiemment enrôlés dans les *Fraternités* établies en tous lieux

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ceci est dit par le continuateur de Nangis, historiographe du temps.

par les Frères Mineurs et sous l'influence de sainte Colette. Ils s'y rencontrèrent avec des ouvriers, des artisans, des laboureurs, des pâtres ; les grands apprirent ainsi à connaître, à fréquenter et à apprécier les humbles : c'était beaucoup!

Cependant, lorsque Jeanne d'Arc naquit en 1412, la France, telle que nous la comprenons, n'existait point.

Il y avait autant de *patries* que de provinces. Les discordes incessantes entre ces provinces étaient plus néfastes et plus meurtrières encore que les guerres avec l'étranger.

La fédération des très nombreuses *Fraternités* franciscaines rapprocha ces petites *patries*, leur donna des idées communes, des fêtes, des symboles identiques.

Grâce au Tiers-Ordre de Saint François, bientôt les vrais chrétiens s'unirent dans l'humilité, sentant qu'ils n'avaient qu'un Père : DIEU, une Mère : l'Église, et une Patrie commune qu'il était nécessaire de défendre, à tout prix, parce qu'elle est le domaine du Christ et l'assise du Royaume des Cieux.

Cette patrie commune des Franciscains, c'est l'idéale patrie des Chevaliers : la FRANCE.

A-t-on indiqué cela jusqu'ici ? A-t-on compris la communauté des aspirations, des craintes, des espérances existant entre Jeanne d'Arc et ses contemporains, lorsque l'héroïne surgit pour mettre fin à cette guerre de géants qui, pendant un siècle entier, avait maintenu les hommes aux prises ?

N'a-t-on pas vu trop exclusivement la guerrière inspirée délivrant seule la France dans un élan spontané et soudain ? A-t-on remarqué que la Pucelle attendue, désirée, préparée, apparaissait, comme une fleur mystique dans un terrain déjà disposé pour sa venue ?

Nous ne le croyons pas ; aussi, malgré tant d'écrits remarquables sur cette merveilleuse épopée, l'énigme reste la même. La vraie mission de Jeanne d'Arc demeure inachevée, incomprise, parce qu'on n'a pas présenté la Pucelle entourée et aidée par ces puissants dévouements que de sages et prévoyants précurseurs avaient groupés de manière à favoriser son action.

Nous allons essayer, en ces pages, de montrer quelle fut cette mission, de dire quels furent ces dévouements que l'histoire a jusqu'ici

laissés dans l'ombre.

Comment, en effet, comprendre Jeanne d'Arc si on l'isole de son armée ?

Cette armée ne fut point composée de routiers recrutés à prix d'or en telle ou telle contrée d'Europe. Les volontaires qui formaient cette élite, invincible tant que moines et guerriers marchèrent unis sous le même étendard, n'appartenaient pas à tel ou tel Seigneur. Ils étaient les féaux servants du Roi du Ciel. Tous, depuis longtemps déjà, espéraient qu'un jour sortirait de leur monde, comme fruit suave de toutes leurs souffrances, de tous leurs mérites de Tertiaires pénitents, une Vierge qui briserait toutes les entraves morales et matérielles dont les ennemis de la France et du Christ ligotaient les véritables serviteurs de DIEU.

Aussi, dès que Jeanne parut, armée du signe de ralliement des Franciscains: la colombe blanche portant, en son bec, un rôle où étaient inscrits les mots: + JHESUS! MARIA! + tous les communiers, tous les artisans, toutes les femmes riches ou pauvres, aristocrates ou plébéiennes, en un mot tout le peuple intelligent et libre des vrais chrétiens se dressa soudain en criant: « LA VOILA! » 1

Devant cet enthousiasme les Tertiaires anglais prirent la fuite ; c'était tout ce qu'ils pouvaient faire pour épargner à l'Angleterre le poids de la colère de DIEU<sup>2</sup>.

« ALLEZ-VOUS-EN! » leur disait Jeanne.

La reconnaissant investie des *signes* qu'en les Fraternités on portait pour se reconnaître, ils obéissaient à la discipline invariablement acceptée sans discussion par tout le peuple franciscain, à quelque nation qu'appartint le Tertiaire.

Du reste, il faut remarquer que les Tertiaires anglais, ainsi que nous le dirons plus loin, étaient restés fidèles comme tous les Franciscains au souvenir de Richard II et ne supportaient qu'avec impatience le joug des Lancastre usurpateurs de la couronne britannique.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ceci est établi très clairement par les recherches historiques de Siméon Luce condensées en son livre *Jeanne d'Arc à Domrémy*.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Pour trouver la preuve de cette assertion nous renvoyons le lecteur aux citations des Chroniques de la Pucelle et du Siège d'Orléans que nous donnons au ch. VIII, et à celle des Mémoires du pape Pie II sur la bataille de Patay.

Beaucoup s'étonneront peut-être que les enfants de saint François aient mis ainsi toutes les forces vives des trois Ordres au service de la France, alors qu'il faut reconnaître, avec impartialité, que ni le Roi, ni les seigneurs, ni les hommes d'armes ne valaient guère mieux que ceux de l'Angleterre.

« DIEU hait-il donc les Anglais ? » demandera-t-on, comme le fit Pierre Cauchon à Rouen.

Non! DIEU ne haït personne, mais il veut chacun à sa place; et s'il permet parfois qu'une Nation en châtie une autre, il a toujours égard aux peuples repentants.

La France avait péché, mais elle fit pénitence. Elle comprit enfin par ses épreuves que la valeur morale de l'individu devait l'emporter sur le prestige du nom, de la naissance et des richesses.

Grâce à l'institution du Tiers-Ordre infusant comme un sang nouveau de vie, d'esprit chrétien dans le corps social, une société nouvelle naquit sur les ruines de l'ancienne société. Aux liens matériels qui attachaient jadis les serfs à la glèbe, les vassaux aux seigneurs et les hommes à la terre, on substitua des liens moraux plus réels, plus tenaces et plus forts.

C'est à la réunion par les *Fraternités* franciscaines de tous les éléments propres au relèvement social des nations et au renouvellement de la pure doctrine de l'Église enseignante que l'ère moderne dut sa naissance au moment où le Moyen-Âge, après une longue agonie, sombrait dans l'abîme de sang par suite de la division <sup>1</sup>.

Tous ces éléments de reprise, se trouvant épars çà et là, dans le monde, seraient demeurés impuissants si leur FÉDÉRATION, opérée grâce au *Tiers-Ordre* de saint François, n'avait permis de réaliser, sans heurt trop violent, le changement de castes, de mœurs et de coutumes dont l'heure avait sonné au cadran de la Providence.

L'esprit d'association, qui régnait au Moyen-Âge, et qui est celui du christianisme, favorisa cette révolution.

L'ordre des Mineurs avait été, dans la pensée de son fondateur, l'incarnation monastique du Peuple.

Le Franciscain partout se fit *peuple*, et il réussit ainsi à introduire l'esprit de la troisième Règle dans la COMMUNE et la CORPO-RATION, ces deux assises fondamentales de toutes démocraties

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La liturgie dit, en parlant de saint François ; qui frigecente mundo (oraison).

sérieuses. Lorsqu'elles sont bien organisées, elles peuvent assurer aux citoyens et aux travailleurs la garantie du bien-être familial, des intérêts individuels et des droits essentiels de la collectivité.

Communes et Corporations étant unies par les liens fraternels du Tiers-Ordre, une fédération salutaire s'opéra presque naturellement entre les centres franciscains des différentes provinces du Royaume et ensuite entre ceux des différentes Nations.

Les travailleurs, ainsi que nous l'avons dit, n'étant plus unis aux riches propriétaires ou patrons par les attaches des glèbes, du vas-selage ou des redevances serviles, reconnurent volontiers la néces-sité d'une protection qui leur était offerte comme à des frères plus faibles et non imposée comme la tutelle rigide qu'on fait peser sur des pupilles privés de tous les droits.

En entrant dans une *Fraternité*, le riche, suivant le sage précepte évangélique, devenait *pauvre* ou du moins acquérait l'ESPRIT DE PAUVRETÉ, *pauper spiritu*. Par là même le pauvre, sans avoir les charges sociales de la richesse, put voir l'aisance entrer à son foyer.

Le riche, considérant que les biens, à lui départis, n'étaient qu'un prêt de la Providence, se considéra comme le banquier de DIEU.

Il offrit du travail au pauvre au lieu de lui jeter dédaigneusement l'aumône; par une charité bien comprise, il sut aller au-devant de l'humble, à la rencontre du faible, pour les aider à monter jusqu'à lui.

Au lieu de s'abaisser dans des plaisirs indignes de l'homme, au lieu de gaspiller en orgies et en fêtes le patrimoine des pauvres, le riche Tertiaire s'étudia à reconnaître, parmi les êtres humains moins favorisés de la fortune, ceux que les dons divins d'intelligence et de génie désignaient comme pouvant être utiles à la Société tout entière ou aux sociétés diverses qui la composent : familles, métiers, corporations, communes, provinces, nations.

Les gens valables, expérimentés, capables, arrivèrent ainsi, peu à peu, dans les petits centres comme dans les grands, à conduire les affaires, à régir les intérêts collectifs, à gérer la fortune publique.

Une aristocratie nouvelle surgit, la seule véritable d'après l'étymologie même du mot : ce fut la suprématie générale des meilleurs.

Jeanne d'Arc, par son exemple, imposa à tous le respect, la pratique de sa belle devise : « VIVE LABEUR ! »

« *Vive labeur*! » Le travail dut l'emporter sur la richesse, la science et la conscience durent primer la force et la ruse, le *savoir* devint supérieur au *pouvoir*.

« *Vive labeur*! » Grâce à cette maxime, non seulement il fut interdit à l'homme de guerre de faire tort à celui qui travaillait, mais il le dut protéger, et, suivant la sage discipline du Tiers-Ordre, « tous s'abstinrent des factions et des rixes, et ne portèrent les armes que pour la défense légitime de la Patrie ou de la sainte Église de DIEU. »

On attaqua ainsi, dans sa source, le mal causé par les Grandes Compagnies.

Chacun se remit à sa place, consentit à rentrer et à rester dans sa sphère. Nous verrons bientôt les résultats magnifiques de la mise en pratique des lois divines et des préceptes de la charité évangélique que résume si bien cet adage : « *Vive labeur!* »

Grâce à l'impulsion vigoureuse donnée par Jeanne d'Arc, la France s'imprégna de l'esprit d'action du Tiers-Ordre. Et le règne de Charles VII, en dépit des vices et des faiblesses du Roi, de désastreux et lugubre qu'il était au début, devint brillant et glorieux.

En même temps s'éteignit le schisme qui, depuis si longtemps, déchirait la Chrétienté occidentale.

Le Moyen-Âge était mort pendant la terrible tempête, le cyclone avait fauché, comme une fleur trop belle pour notre terre, la douce et sainte Pucelle ; mais, grâce à DIEU et par Jeanne d'Arc, l'Église du Christ restait puissante, la France existait comme Nation.

## **BIBLIOGRAPHIE**

Afin de soutenir et d'étayer fortement notre thèse, nous avons eu recours à différents auteurs que nous indiquons. Les lecteurs soucieux d'étudier sérieusement l'époque et la vie de Jeanne d'Arc pourront y avoir recours.

## I

Le R. P. Dom GASQUET, de l'Ordre de Saint-Benoît, dans Henri VIII et les Monastères anglais (librairie Lecoffre, Paris). Rôle des Franciscains dans la révolution sociale causée en l'Europe occidentale par la peste noire de 1348; et Hostilité des Lancastre contre les disciples de saint François, en général, et les Observants, en particulier.

Consulter aussi, pour ce dernier point, Siméon LUCE, Jeanne d'Arc à Domrémy (Hachette, Paris, 1877).

## H

Lire aussi, dans SIMÉON LUCE, Jeanne d'Arc à Domrémy et la France au XV<sup>è</sup> siècle.

- 1° L'origine franciscaine des signes employés par Jeanne d'Arc et donnés aux *Fraternités* du Tiers-Ordre par saint Bernardin de Sienne, saint Jean de Capistran, sainte Colette, etc.;
- 2° La fédération des grandes dames sous l'influence de Colette de Corbie ;
- 3° Les grandes visées coloniales des Franciscains.

MOULIERAS, *Le Maroc inconnu* (librairie Coloniale, Paris), donne trace de cette propagande faite au XV<sup>e</sup> siècle en Afrique.

## Ш

L'abbé DOUILLET, curé de Corbie, Sainte Colette, sa vie, ses œuvres, son culte (librairie Tequi, Paris), signale la grande influence de la Sainte sur la crise subie par l'Église au XV<sup>e</sup> siècle, ainsi que ses relations avec les plus hauts dignitaires du Clergé et les plus grands personnages du temps.

THOMAS FRIARD, Vie des Saints (Paris, 1627), comme le précédent.

#### IV

HENRI MARTIN, *Histoire de France* (Tomes V et VI) Librairie Furne et Jouvet, Paris.

Mgr RICARD, Jeanne d'Arc la Vénérable (librairie Dentu, Paris). GERSONII Opera, De Puella.

L'Éternelle Consolation (édition Jannet), à consulter relativement, au rôle de Gerson dans la préparation des œuvres de la Pucelle et le Concile de Poitiers.

#### $\mathbf{V}$

Notre-Dame de Bermont (fascicule de la Maison de la Bonne Presse, 8 rue François I<sup>er</sup>, Paris), donne ce qui se rapporte à l'Ermitage et à la Vierge de Bermont.

#### VI

R. P. HENRI de GRÈZES, *Jeanne d'Arc franciscaine* (librairie Poussielgue, Paris, 1895). Concordance de la vie de Jeanne et de la Règle du Tiers-Ordre.

## VII

Lire dans JULES QUICHERAT, ou à la Bibliothèque Nationale: Monstrelet, Chronique du Siège d'Orléans, Chronique de la Pucelle, Journal du Bourgeois de Paris, Chronique du Greffier de la Rochelle, Jean de Wavrin, Chronique de Lorraine, Manuscrit des Gestes, etc., pour les récits concernant le départ de la Pucelle et son épopée jusqu'à Rouen.

#### VIII

BUCHON, Texte latin du message remis à Charles VII par Jeanne, à Chinon. – Antienne composée pour l'ost de la Pucelle. Baron de MARICOURT, Les Pactes européens (bulletin des Fastes eucharistiques, Paray-le-Monial), pour le Pacte salique (tome II).

JULES QUICHERAT, Discours de Mgr Gélu au Concile de Poitiers (texte latin).

JOSEPH FABRE, Procès de Jeanne d'Arc.

LEO TAXIL et PAUL FESCH, Le martyre de Jeanne d'Arc (librairie Letouzey et Ané, Paris).

HENRI VALLON, Jeanne d'Arc (Hachette, Paris, 1860).

MICHELET, Histoire de France.

L'Abbé NICOLAS, Vie populaire de Jeanne d'Art (Librairie Oudin, Paris).

FRANÇOIS BOURNAND, Jeanne d'Art (Lefort, Paris).

THOMAS DE QUINCEY, Joan of Arc, Essay

ROBERT STEGGAL, Joan of Arc and other poesies, à consulter pour le procès de Rouen et le rôle des Franciscains.

Les Frères Mineurs, le Tiers-Ordre franciscain et le Capitalisme (Marseille, le XX<sup>e</sup> Siècle).

Compte-rendu des Congrès de Limoges et de Reims. – Rôle du Tiers-Ordre dans l'époque actuelle.

DE BARANTE. Histoire des ducs de Bourgogne.

CHARLES MACFARLANE AND THOMAS THOMSON, The Comprehensive history of England (London, 1861). À consulter pour se rendre compte de l'hostilité de certains Bourguignons et de certains Anglais contre la dynastie Lancastre et du rapport historique qui existe entre l'épopée de Jeanne d'Arc et la guerre des Deux Roses qui ensanglanta l'Angleterre dès que fut terminée la guerre de Cent ans.

# JEANNE D'ARC TERTIAIRE DE SAINT FRANÇOIS

### **CHAPITRE PREMIER**

FÉDÉRATION DES FRATERNITÉS FRANCISCAINES AU DÉBUT DU XV<sup>E</sup> SIÈCLE. – CRÉATION ET PROPAGANDE DES SIGNES DE RALLIEMENT PAR SAINT BERNARDIN DE SIENNE ET SAINT JEAN DE CAPISTRAN. – LES PRÉCURSEURS DE JEANNE D'ARC. – JEAN GERSON, SAINTE COLETTE DE CORBIE.

Nous n'avons pas l'intention de suivre pas à pas, épisode par épisode, la vie si connue de Jeanne d'Arc. Dans cette étude, qui présente l'héroïne sous une physionomie assez peu dégagée jusqu'ici, il importe de montrer comment Jeanne d'Arc, dans sa mission providentielle, a été inspirée par l'esprit franciscain, comment les éléments préparés par les *Fraternités* se sont groupés autour d'elle et de quel secours ils ont matériellement entouré l'Élue de DIEU.

Indiquer dans quel but et comment Jeanne fut Tertiaire, c'est faire comprendre que l'action opérée au XV<sup>e</sup> siècle, par son entremise, est encore possible de nos jours, sous une autre forme, sans doute, mais en vertu des mêmes principes, en se servant du même moyen.

Ces principes, saint François d'Assise les avait mis en vigueur au XII<sup>e</sup> siècle en composant la sage Règle du Tiers-Ordre; ce moyen: la fédération des différentes Fraternités de Tertiaires, avait été employé au début du XV<sup>e</sup> siècle. Les triomphes rapides et éclatants de la Pucelle en furent les fruits.

Comment cette fédération, qui fut le salut de notre patrie et de l'Église, fut-elle accomplie ? C'est ce que nous allons indiquer brièvement.

« Au XV<sup>e</sup> siècle, l'action des Moines mendiants est si intimement mêlée à l'histoire qu'il est impossible de comprendre les causes et la marche des événements si on ne recherche l'influence politique et sociale des Religieux durant cette période.

« Dans les Conciles comme à la barre des tribunaux ecclésiastiques, à la cour des princes comme dans les chaires des universités, brillaient partout, au premier rang, les enfants de saint Dominique, « Leur laissant la primauté dans le haut enseignement, les disciples de saint François s'adonnaient principalement à la prédication populaire, pour laquelle ils n'avaient pas de rivaux »<sup>1</sup>.

La communauté de foi religieuse n'emporte pas, quoi qu'on en pense, l'abolition ou l'oubli des liens du sang.

Aussi, ayant rêvé de rétablir la paix en cette époque si bouleversée par la guerre, l'Ordre Séraphique prit-il le parti de grouper, en une même ligue offensive et défensive, tous les altérés de justice et tous ceux dont les âmes, unies par des liens plus forts que les attaches conventionnelles de la politique, vibreraient et s'exalteraient pour l'idéal franciscain.

Dès le XIV<sup>e</sup> siècle, les Frères Mineurs avaient posé nettement la teneur de cet idéal en jetant dans le monde la thèse merveilleuse de l'Immaculée Conception.

Il semblait que cette doctrine dût rallier les suffrages enthousiastes de la Chrétienté tout entière. Il n'en fut rien. Les vieilles querelles scolastiques, soulevées au IV<sup>e</sup> siècle par les Ariens, se renouvelèrent. On n'attaqua pas, il est vrai, la divinité de JÉSUS, mais on dénia à sa Mère la plus glorieuse de ses prérogatives et l'Église enseignante se scinda en deux camps.

Les plus célèbres docteurs de l'Ordre Séraphique, Alexandre de Halès, Richard de Middletonn, Duns Scot et tant d'autres, mirent toute leur science et leur ardeur à défendre le privilège accordé, selon eux, à MARIE, quoiqu'il ait été refusé aux autres enfants d'Ève.

Les Dominicains furent d'un avis contraire, malgré leur dévotion bien connue envers la Reine des Anges. Cette divergence d'opinion entraina une lutte théologique dont les répercussions se firent malheureusement sentir dans les sphères politiques du temps.

Sans trop comprendre la haute portée du dogme qui rallie si bien les deux grands courants du pressentiment des Druides antiques et du sentiment des penseurs chrétiens, les pouvoirs, qui se disputaient alors la possession matérielle de la France, se divisèrent instinctivement en deux camps religieux à cette occasion.

Les Bourguignons et les Lancastre furent de l'avis des fils de saint Dominique ; Charles VI, son frère Louis d'Orléans, et, plus tard, les Armagnacs et la cour du Dauphin Charles se déclarèrent

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> SIMÉON LUCE, Jeanne d'Arc à Domrémy.

partisans de la doctrine franciscaine de l'Immaculée Conception<sup>1</sup>.

L'effet naturel de cette division fut de resserrer les liens qui unissaient déjà les Frères Mineurs à la France et de maintenir ceux qui attachaient les Frères Prêcheurs aux Bourguignons et aux Anglais.

L'apologie, faite par le dominicain Jean Petit, de la légitimité de l'assassinat commis par ordre de Jean sans Peur sur la personne du duc d'Orléans montre combien, à un moment donné la lutte devint terrible.

C'est qu'elle ne se poursuivait pas seulement en France; pour en comprendre la portée, il faudrait pouvoir embrasser d'un regard la po1itique qui se jouait à cette époque dans le monde entier.

Les Franciscains avaient conçu un plan très hardi d'entente universelle et de progrès pacifique des nations. Animés d'un zèle vraiment apostolique, ils se tournaient avec ardeur vers ce que nous appellerions aujourd'hui les *Missions* étrangères.

De leur côté, les Dominicains avaient essayé de pousser l'Europe dans une voie de voyages et d'entreprises pouvant, croyaientils, arrêter la marche, si dangereuse pour la Chrétienté, des Turcs vers Constantinople.

Un Dominicain avait réussi à s'introduire auprès de Tamerlan; le puissant conducteur des hordes mongoles l'avait accueilli, puis gardé comme conseiller et confident.

Sur ces entrefaites et sous son influence, une ambassade avait été envoyée de l'Extrême-Orient en France ; Charles VI avait échangé avec le potentat asiatique une correspondance curieuse. On avait lieu de croire qu'une entente, s'établissant entre les deux souverains, serait très fatale aux Turcs<sup>2</sup>.

Mais les événements firent évanouir cet espoir. Charles VI devint fou ; Tamerlan mourut. Les Turcs profitèrent de ces circonstances, si favorables à leurs projets, pour enserrer de plus près Constantinople.

Les Franciscains, tout en demeurant en Asie les gardiens attitrés des lieux sanctifiés par la présence du Sauveur, avaient combiné un

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir les documents dans L'Histoire de France de HENRI MARTIN, tome V.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Consulter, au sujet de cette curieuse mise en rapport de Tamerlan et de la cour de France, le très intéressant travail de M. Cahun, bibliothécaire de la Mazarine, portant pour titre : *Turcs et Mongols*.

# TABLE DES MATIÈRES

| INTRODUCTION. APPROBATIONS. – État de la France à   |
|---|
| la fin du XIV <sup>e</sup> siècle. – Rôle du Tiers-Ordre dans cette anarchie. –   |
| Jeanne d'Arc est munie de tous les signes de ralliement des Ter-  |
| tiaires de saint François. 8  |
| BIBLIOGRAPHIE17   |
| <b>CHAPITRE PREMIER</b> – Fédération des <i>Fraternités</i> franciscaines au début du XVe siècle. – Création et propagande des signes de ralliement par saint Bernardin de Sienne et saint Jean de Capistran. – Les précurseurs de Jeanne d'Arc : Jean Gerson, sainte Colette de Corbie |
| <b>CHAPITRE II</b> – Jeanne d'Arc enfant. – L'Ermitage de Bermont Domrémy au XV <sup>e</sup> siècle. – Origines franciscaines de la Vocation de Jeanne d'Arc. – La casa sancta de la Vierge de France.  |
| <b>CHAPITRE III</b> – Action politique du Tiers-Ordre. – Fédération des grandes Dames sous l'influence de sainte Colette 58   |
| <b>CHAPITRE IV</b> – Jeanne d'Arc à Vaucouleurs. – Preuves et présomptions de son affiliation au Tiers-Ordre. – Les Tertiaires au départ de Jeanne. — 67  |
| CHAPITRE V – Le Contrat de Chinon. – Donation du Royaume à Jeanne d'Arc. – Pacte de la France et du Christ, vrai but des Tertiaires franciscains  |
| <b>CHAPITRE VI</b> – Le Concile de Poitiers. – Rapport de Jacques Gélu, archevêque d'Embrun. – Avis de Jean Gerson sur La Pucelle. – Le trésor des <i>Fraternités</i> est mis au service de Jeanne d'Arc.   |

| APPENDICE – Notes et éclaircissements 204  |
|--|
| CONCLUSION199  |
| <b>CHAPITRE XI</b> – Jeanne à Rouen. – Pierre Cauchon et le Tiers-Ordre. – Jeanne refuse de jurer. – Les Interrogatoires. – Rôle bienfaisant de Madame de Bedford. – Soumission parfaite de Jeanne d'Arc à l'Église. – Au cimetière de Saint-Ouen. – Les Tertiaires au martyre. – Le dernier cri de Jeanne. – La Colombe blanche, symbole des <i>Fraternités</i> , s'échappe des flammes à la vue des Anglais. — 174 |
| CHAPITRE X – Jeanne livrée. – Siège de Compiègne. – Jeanne d'Arc à Beaulieu et à Beaurevoir. – Mademoiselle de Luxembourg. – Les Tertiaires franciscaines aident et consolent Jeanne. – Abandon des puissants. – Désolation des humbles. – La messe de Jeanne d'Arc  |
| <b>CHAPITRE IX</b> – Intrigues et trahisons. – Abandon de la politique des Tertiaires et des Moines. – Silence éloquent des Saintes et des <i>Voix</i> . – Lettres de Jeanne au duc de Bourgogne et au comte d'Armagnac. – Scission des Franciscains. – Catherine de La Rochelle. – Frère Richard et Colette de Corbie. – Tiers-Ordre et Tiers-État  |
| <b>CHAPITRE VIII</b> – Preuves et présomptions établissant l'affiliation des Communiers au Tiers-Ordre. – Aspect religieux de l' <i>ost</i> de Jeanne. – Délivrance d'Orléans. – Victoire de Patay. – Marche sur Reims. – Sacre de Charles VII   |
| CHAPITRE VII – L'armée de France et le Tiers-Ordre. – Le Jubilé de Notre-Dame du Puy. – Le dernier vœu de Jeanne d'Arc. – Appel aux Tertiaires pour le réaliser  |